



Publié le 29/01/2020

## **Appel à projets " Coup de pousses aux jardins partagés " 2020**

**Locataires d'Île-de-France : vous avez un projet concernant un jardin partagé, pour votre résidence, en 2020 ? Postulez pour une aide financière de 3F - avant le 3 février 2020 !**

Vous avez un projet collectif pour :

- améliorer et développer un jardin,
- accueillir de nouveaux jardiniers,
- animer un événement porté par les habitant·es jardinier·es autour de la convivialité et de la mise en valeur de leur jardin dans le quartier,
- créer de nouveaux liens et échanges entre jardinier·es et habitant·es.

Pour postuler à l'**aide financière Coup de pousses** de 3F, votre projet doit :

- se dérouler entre avril et octobre 2020 ;
- être réaliste ;

- avoir lieu dans le jardin partagé de la résidence, ou dans la résidence, ou à proximité immédiate du jardin ;
- être organisé et réalisé par un nombre conséquent de locataires jardinier·es d'un jardin partagé d'Immobilière 3F ou de 3F Seine-et-Marne et mobiliser majoritairement les locataires de leur résidence ;
- et bien sûr, ne pas présenter d'aspect dangereux pour les personnes et les biens.

### **À noter :**

En cas de projet financé par 3F en 2019, il sera impératif d'avoir renvoyé le bilan de l'action réalisée, et le projet présenté en 2020 devra être différent.

### **Renvoyez** votre dossier de candidature complet **avant le 3 février 2020 :**

- **sous format électronique** à l'adresse mail suivante : [locatairesjardiniers@groupe3f.fr](mailto:locatairesjardiniers@groupe3f.fr)

- **OU sous format papier** à l'adresse suivante :

Immobilière 3F - DCIS

« Coup de pousses aux jardins partagés »

159 rue Nationale, 75013 Paris

Et n'hésitez pas à discuter de votre projet avec votre gardien·ne !

### **Les dates à retenir :**

- date limite de dépôt des dossiers : 3 février 2020
- réalisation des projets : jusqu'à fin octobre 2020.

Immobilière 3F soutient depuis plusieurs années la création de jardins partagés en pieds d'immeuble en mettant à disposition de ses locataires des espaces à jardiner et en accompagnant le développement de ces espaces.

Une soixantaine de jardins ont vu le jour en Île-de-France et plus d'une dizaine sont en projet.

Depuis 2016, Immobilière 3F et 3F Seine-et-Marne souhaitent aller plus loin : elles offrent une aide financière à des groupes de locataires ou des associations impliquées dans la gestion d'un jardin pour le mettre en valeur et élargir son public.

### **Besoin d'idées ? Ces sites peuvent vous aider :**

[jardinons-alecole.org](http://jardinons-alecole.org)

[biodiville.org](http://biodiville.org)

[jardinsdenoe.org](http://jardinsdenoe.org)